

Une page de la résistance locale

Julien Jacques, jeune martyr de la Résistance victime d'une barbarie nazie sans nom



Une page de la résistance locale

On l'approche de l'appel du 18 juin, l'actualité se fait autour des actions de la résistance. Le Gers ne doit pas oublier les nombreux faits d'armes qui se sont déroulés sur le département.

Petite piqûre de rappel sur le sacrifice de résistants dans le mirandais sous la plume d' Henri Calhiol.

La « rafle de Ponsampère » survenue en 1943 dans cette petite commune de l'Astarac et à Mirande dans le cadre de « l'Opération de Minuit », coup de filet nazi d'envergure dans le sud-ouest, manqua d'anéantir la Résistance qui montait en puissance.

20 jeunes maquisards seront capturés dont trois à Mirande. Leur chef, le lieutenant Jacques Miler (alors allié d'Henri Larcade, chef local de la Résistance) échappera à la Gestapo grâce à l'intrépide Résistante mirandaise Emma Saucède (spécialiste des faux papiers), qui apportait un soutien sans faille à ce maquis au mépris du danger. Les opérations policières s'étendront au-delà du canton de Mirande avec de terribles conséquences.

Julien Jacques, jeune martyr de la Résistance victime d'une barbarie nazie sans nom

Les jeunes arrêtés à Ponsampère et à Mirande seront torturés puis déportés. Deux d'entre eux parviendront à s'évader du train. Huit disparaîtront dans l'enfer concentrationnaire.

L'un des disparus, le jeune Julien Jacques, connaîtra une fin atroce et révoltante d'inhumanité. Déporté au camp de travail forcé de Dora-Mittelbau, il survivra d'abord durant 16 mois aux traitements inhumains qui tuèrent là 26 500 déportés sur 60 000 (exécutés sommairement, pendus, victimes de famine, de cruauté ou d'épuisement au travail jusqu'à la mort).

A l'approche des troupes alliées, les SS évacuent le camp à marche forcée, début avril 1945, exécutant impitoyablement les traînants. A Gardelegen, le responsable local du parti nazi ordonne l'élimination totale du convoi, enfermé dans une grange qu'on incendie : 1 008 brûlés vifs, 8 survivants seulement. Curieusement, ce n'est qu'en janvier dernier que Jacques Julien sera reconnu officiellement « Mort pour la France » grâce notamment à l'action de la présidente du Musée de la Résistance et de la Déportation d'Auch et du directeur de l'ONaCVG du Gers.

Henri Calhiol le martèle sans cesse : ces sacrifices nous obligent. Et le devoir de mémoire en est la moindre des obligations.

Légende de l'illustration : Julien Jacques au maquis (3ème à partir de la gauche)